

GREVE DURE DE 8 MOIS CONTRE UNE FILIALE DE BOUYGUES

La SOMADDEX, filiale de Bouygues, exploite une mine d'or à 250 km au sud-ouest de Bamako. Dumping social, précarité, accidents, pollution, provocations, emprisonnements arbitraires, tout y est ! Nous avons rencontré Sadio, mineur en grève, qui a bien voulu me parler de sa lutte.

Rouge & Vert : Au départ, les conditions du contrat d'exploitation de l'or avaient été bien définies entre l'État et la SOMADDEX. Quelles étaient ces conditions ?

Sadio : La concession est pour 11 ans d'exploitation avec un objectif de 124 tonnes d'or pour cette période. Nous avons travaillé 12 heures par jour pour 75.000 F CFA par mois (environ 110 euros). Nous étions tellement fatigués que nous avons d'abord obtenu un repos de 24h entre deux périodes de 12h, puis finalement les 3x8.

Mais en fait les contrats de travail ont été falsifiés, modifiés après signature. Nous pouvons être licenciés sans raison et le capital décès a été supprimé.

Malgré ces conditions, en 5 ans, nous avons produit 82 tonnes d'or (soit les 2/3 du volume total en à peine la moitié des 11 ans).

Nous avons donc demandé une prime de rendement pour ces 5 années de surproduction. Cette prime n'a été obtenue qu'après un procès que nous avons fait avec l'aide du syndicat.

R&V : Quels sont les motifs de votre grève ?

Sadio : La prime que nous demandons concernait bien sûr les 5 ans pendant lesquels nous avons extrait plus d'or que ce qui nous était demandé. Quand le Secrétaire Général du syndicat national (UNTM : Union Nationale des Travailleurs Maliens) a signé l'accord avec la SOMADDEX, il n'a signé que pour 2005 et pas pour les années précédentes. Lui, il a reçu 8 millions de CFA (12.000 euros). Et les avocats du syndicat ont été payés (18% de la prime accordée).

Maintenant, nous avons élu un autre représentant qui a détaillé tous les problèmes avec le gouvernement malien. Nous savons que l'argent a été envoyé de France pour payer les mineurs, mais on n'a même pas reçu 1 million. Ça, c'était il y a 8 mois.

.../...

tion pétrolière en mer, notamment en Mauritanie et en Guinée-Bissau, est un autre facteur de pollution. Or certaines prospections ont lieu dans des aires protégées marines, dans des conditions inadmissibles (surveillance insuffisante, technologie inadaptée). Il faudrait, au minimum, interdire l'accès des zones protégées aux prospections pétrolières. Naturellement, c'est la pauvreté des pays concernés qui conduit les Etats à accepter ces pratiques, en contrepartie de devises qui constituent pour eux une planche de salut. Tant que le déséquilibre Nord/Sud existera, le problème des prospections pétrolières se posera. Le problème de la ressource provient de la conjonction de plusieurs facteurs parmi lesquels on peut citer : l'exploitation abusive des stocks à haute valeur commerciale, une insuffisance d'études sur la ressource, l'absence de vision globale des politiques de pêche, les Etats privilégiant les approches nationales.

Depuis une vingtaine d'années, la pêche artisanale a connu un fort développement. Cette évolution est grave car les pêcheurs artisans opèrent dans la bande la plus côtière où se trouvent les zones de reproduction et les nourriceries. Faut-il pour autant les accabler ?

En rencontrant des représentants (en particulier ceux de Saly et de Saint-Louis, au Sénégal), on perçoit qu'ils sont les premiers à se plaindre de la situation vécue comme un engrenage qu'ils ne peuvent maîtriser. Parmi les problèmes qu'ils mettent en avant, il y a l'impossibilité de vendre leur pêche à un prix convenable. Ceci est dû en grande partie à l'absence de moyens de réfrigération qui les contraignent à vendre le poisson noble à des cours dérisoires et qui les pousse à pêcher davantage pour accroître leurs faibles revenus. Le seul moyen de conservation du poisson reste la plupart du temps le séchage naturel, dans des conditions archaïques, le long des plages. Ces artisans luttent pour une évolution de leur profession: amélioration des conditions de travail, évolution de la législation de la pêche, reconnaissance du prix réel du poisson. Dans les accords de pêche, ils regrettent que les pays africains mènent de façon isolée les négociations, ce qui les met en position de faiblesse.

« A titre d'exemple, pour l'Afrique de l'Ouest, les pays membres de la Commission Sous Régionale des pêches (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée et Cap Vert) pourraient s'associer pour négocier les accords de pêche, mais la divergence de leurs intérêts fait que cette approche est pour le moment difficile à réaliser. » écrit P.S.Diouf dans un rapport¹. Plus que la pression exercée sur la ressource par la pêche artisanale, c'est la mondialisation qu'il faut mettre en cause, c'est elle qui a permis l'accès au marché européen et nord-américain plus rémunérateur en encourageant la capture d'espèces à haute valeur. Ainsi le développement du commerce international a créé une forte demande sur certaines espèces : requins, raies, mérours, dorades..., la durabilité de certaines espèces est compromise et par là même l'avenir de la pêche. De même les états côtiers de l'Afrique de l'Ouest ne pouvant exploiter toutes les ressources et se trouvant dans les eaux qui relèvent de leur juridiction permettent à des pays étrangers de venir pêcher dans leurs eaux. En contrepartie, ils reçoivent les devises qui manquent tant à leur économie, mais avec des contreparties financières injustes (nettement en-dessous de la valeur des ressources capturées).

En conclusion, la pêche africaine connaît une crise qui reflète de manière accentuée la crise mondiale et aggravée par la mauvaise santé des écosystèmes. S'il est nécessaire d'intégrer la protection de l'environnement dans les politiques de pêche, si des mesures concrètes doivent être prises pour protéger certaines espèces, pour reconstituer les stocks, s'il faut développer la recherche pour mieux connaître le milieu marin, il faut en finir avec un système qui surexploite abusivement les ressources, au détriment des populations locales. La régulation de l'effort de pêche ne pourra réussir que si elle est incluse dans une politique globale s'appuyant sur une réelle équité vis-à-vis des pays du Sud, et sur le respect des générations futures. ■

B. Caron & Gwel@n pour la Commission écologie

(1) Pour une pêche durable en Afrique, rapport pour le WWF, par Papa Samba Diouf

.../...

Alors, trop c'est trop et on a décidé de faire une grève qui a duré 72 heures.

R&V : Avez-vous obtenu quelque chose ?

Sadio : Non, quand on est allé pour reprendre le travail, la direction a licencié 17 personnes. On ne voulait pas que des gens soient licenciés parce qu'ils défendaient leurs droits, pas un seul. Alors, on a garé les caterpillards et on est sortis des grillages. Et ça fait 8 mois maintenant.

Après 2 mois, le syndicat est venu nous voir pour qu'on reprenne le travail en nous proposant 3 mois de salaire, mais pas la prime décidée par la justice. Où est l'argent ?

Ensuite, ça a été les provocations.

Un matin tôt, les gendarmes et la direction sont venus pour « encadrer » les travailleurs qui soi-disant avaient peur. Or, les « blancs » (les Européens de la SOMADEX) venaient souvent dans les villages pour faire reprendre le travail et ils n'avaient jamais été agressés.

Ensuite, une nuit, les « biches » (cars de ramassage), qui sont stationnés chaque nuit devant la gendarmerie, ont été incendiés. Par qui ?

Le lendemain vers 12h les gendarmes ont arrêté des grévistes au hasard. 32 travailleurs sont restés 2 mois en prison (sans preuves concernant l'incendie). La direction a été voir le nouveau délégué syndical et lui a proposé 10 millions de CFA pour faire arrêter la grève. Il a refusé.

Toutes les femmes des grévistes sont allées voir la femme du président pour libérer les emprisonnés. Elle a intercédé auprès de la justice. Aujourd'hui, il reste quand même encore 9 personnes en prison.

R&V : Est-ce que tu as pu discuter de cette situation avec les délégués du FSM ?

Sadio : Ici au Forum, j'ai discuté avec d'autres syndicalistes pour trouver des alliés. Mais tous ceux qui sont ici sont du même bateau, de l'UNTM. Quand tu es trop combatif le syndicat te dit de te taire si tu veux garder ton poste. Par contre, j'ai discuté avec des délégués de la CGT (France). On verra bien ce qu'ils pourront faire. Pour moi, j'espère aussi le soutien de l'opinion internationale pour faire pression car le Mali est un état de droit.

R&V : Et en attendant, quelle est la situation matérielle des grévistes ?

Sadio : C'est très difficile. Pour moi, par exemple: j'ai une femme et un enfant de 2 ans. Comme je suis locataire, le propriétaire m'a annoncé qu'il allait m'expulser. Je ne peux donner à mon enfant que des bouillies de mil. Je ne me déplace qu'à pied. Il n'y a plus d'argent dans la caisse de solidarité. Il y a aussi beaucoup de gens malades à cause des produits toxiques utilisés pour l'extraction de l'or.

On veut pas la violence, on veut pas la guerre, ça sert à rien. On veut juste nos droits. ■

COMMUNIQUÉ

NO VOX

FORUM SOCIAL MONDIAL DE BAMAKO

DE L'ESPOIR A LA CONFIANCE

Le Forum Social Mondial de Bamako s'est tenu du 19 au 23 janvier 2006, autour de quelque 600 séminaires et ateliers répartis sur 11 sites de la ville.

Pour Droits devant !!, qui participait à ce FSM dans le cadre des No Vox, le thème de l'immigration a été fortement central, tenant compte des liens étroits noués durant ces quinze années de lutte avec des mal logés, sans logis ou sans papiers d'Afrique de l'Ouest, notamment maliens. Dès le premier jour, après un travail en amont où, par l'intermédiaire de sans papiers en France et de la radio Kayira à Bamako, des contacts avaient été pris avec des sans papiers expulsés de France, une première rencontre s'est faite avec une demi-douzaine d'entre eux.

Après plusieurs réunions, auxquelles ont participé un nombre à chaque fois croissant de sans papiers expulsés, la dernière s'est faite en présence de 33 personnes, dont 18 sans papiers expulsés.

Ce samedi 28 janvier, à Bamako, doit se créer officiellement «l'association malienne des sans papiers expulsés» ayant pour objectif d'aider et soutenir les sans papiers expulsés de France ou d'autres pays, de permettre à ceux-ci de se rassembler et de se mobiliser alors que ces dernières années les expulsés se retrouvaient seuls et éparpillés, de revendiquer leur retour et d'intervenir auprès des ambassades, notamment celle de France, pour lutter contre les politiques de blocage ou de sélection des visas.

L'association oeuvrera donc sur deux registres, le soutien humanitaire d'urgence et l'action politique envers les gouvernements et ambassades, en coordination avec Droits devant !! et, plus largement, avec le réseau No Vox pour permettre la transversalité d'actions communes entre mouvements du Sud et du Nord.

Autour de cette association, est envisagée la création d'un comité de

soutien réunissant des associations maliennes telles que la Coalition Alternative Dette et Développement (C.A.D.), la Ligue Malienne pour la Justice, le Développement et les Droits de l'Homme (LMJDH), la radio KAYIRA, des paysans, des ouvriers des mines d'or, des cheminots en lutte... et des associations françaises et européennes inscrites dans le réseau No Vox.

Concernant les paysans, plusieurs centaines d'entre eux, femmes et hommes, sont en lutte contre «l'Office du Niger», institution post-coloniale qui pratique une politique de corruption et de spoliation de terres et d'eau de paysans, privant de leurs ressources vitales des dizaines d'entre eux. Les ouvriers des mines d'or sont quant à eux victimes d'une répression farouche de la SOMADEX, filiale française de BOUYGUES, qui exploite les mines avec la multinationale sud africaine RANDGOLD, a falsifié des contrats de travail, licencié 311 mineurs et porté plainte contre des «meneurs» de grève, provoquant l'incarcération de 33 d'entre eux, dont 9 toujours en prison, sans jugement, depuis août 2005. Des centaines de cheminots subissent de leur côté les conséquences de la privatisation du rail malien qui a, là aussi, entraîné des vagues de licenciement, dont celui de Tiécoura Traoré, président du COCIDIRAIL, collectif créé en 2003 pour lutter contre ces exactions. Durant cette semaine à Bamako, nous avons pu assister et intervenir au coeur de plusieurs forums organisés par cette coalition de femmes et hommes ouvriers-paysans, agrégés sous le vocable fortement symbolique des «damnés de la terre».

L'osmose entre ces femmes et hommes, ouvriers et paysans spoliés, dépouillés de leurs biens, qui contraindra certains d'entre eux à une émigration forcée et des sans papiers qui ont vécu l'humiliante barbarie de l'expulsion peut se résumer à une exigence première : NOUS NE DEVIENDRONS PAS DES SANS PAPIERS, c'est pourquoi nous luttons et continuerons à

lutter sur notre sol pour l'égalité des droits à la terre, l'eau, le travail, la santé, la liberté de circuler...

Par ce que nous avons pu voir et entendre, cette cohésion de lutte entre des femmes et hommes qui émigrèrent par contrainte, subissant l'exploitation, la répression et l'infamie de l'expulsion et celles et ceux qui combattent pour vivre et travailler en paix, justice et liberté sur leur terre, porte les prémisses d'un mouvement révolutionnaire de par sa volonté d'essaimer, s'élargir et s'inscrire dans la durée.

La conjugaison de ces forces du peuple prolonge le combat contre le joug des colonisations d'hier, qui assurent aujourd'hui leur continuité perverse par le diktat des transnationales des anciens États colonisateurs, par les spoliations orchestrées par le F.M.I., l'O.M.C. et la Banque Mondiale et l'allégeance à ces politiques du pire de la plupart des gouvernements de pays du Sud. La marche sur l'Ambassade de France qui rassembla les Sans des No Vox et les paysans, ouvriers et sans papiers maliens fut en ce sens exemplaire par sa force et sa dignité, l'ambassadeur étant interpellé par les uns et les autres sur sa gestion post-coloniale concernant le blocage et le tri sélectif des visas, sur son mépris concernant la situation des sans papiers expulsés ou sa complicité avec les exactions commises par la SOMADDEX envers les mineurs maliens.

Plusieurs d'entre nous ont fait comprendre à l'ambassadeur que ces faits et méfaits contribuaient à défigurer l'image de la France, déjà passablement fissurée d'une large frange du peuple malien. Le lien tangible tissé lors de ce FSM entre ces résistances au Mali et celles des No Vox permettra peut-être d'exprimer sa consistance et sa cohérence lors de la marche mondiale des pauvres et des Sans, proposée à Bamako par l'assemblée générale des No Vox, à l'occasion du prochain FSM de Nairobi en 2007.

Nous sommes repartis de Bamako confiants et remplis d'espoir tant la détermination de nos compagnes et compagnons maliens nous paraît porteuse d'un devenir et d'un combat communs, s'affirmant déjà par la construction de l'association malienne des sans papiers expulsés, par la coordination d'un réseau anti-expulsions rassemblant des sans papiers du Mali, du Sénégal, des militants des réseaux No Vox et Migreurope du Portugal, d'Italie, de France et d'Espagne. Nous allons également oeuvrer à la mise en place d'un comité de soutien aux mineurs licenciés et emprisonnés sans jugement et sans motif tangible d'inculpation, sur plainte de la SOMATEX. Le FSM de Bamako laissera probablement dans la durée des traces profondes quant à l'indispensable construction de passerelles solides entre les luttes d'ici et là-bas, partageant entre elles le même objectif : combattre la pauvreté, la précarité et les exclusions par-delà les frontières, les forteresses, les barbelés et les miradors de la barbarie colonialiste. Quand le NOUS sera planétaire Quand tous les pauvres s'y mettront Quand tous les Sans battront colère De main sera révolution. ■

No Vox et Droits devant !!

POUR UNE REGULATION DES MARCHES AGRICOLES INTERNATIONAUX

Enseignements des crises du coton africain
(« Maison des jeunes » le dimanche 22 janvier 2006)

Michel BUISSON (Les Alternatifs – France) présente ce séminaire, que Rouge et Vert a organisé parce que ce thème de l'organisation des échanges internationaux est inséparable de celui de la «souveraineté alimentaire». En effet, les politiques nationales et régionales autonomes et le droit de la SA ne peuvent fonctionner que si les marchés sont régulés, c'est-à-dire si les volumes et les prix des produits agricoles sont stables et si ces prix ont un bon niveau.

La régulation des marchés internationaux suppose aussi une régulation propre à chaque pays ou sous ensemble régional. Ainsi la maîtrise des échanges entre les pays suppose la maîtrise de l'offre dans chaque pays exportateur dont la production doit satisfaire ses besoins internes et les exportations définies par une instance internationale de régulation. Certes, les questions techniques et politiques sont différentes selon les produits et la part échangée : près de 80 % de la production mondiale pour le café et le cacao, 5 % pour le riz, 10 % en moyenne tous produits agricoles confondus.

Les solutions sont techniquement tout à fait envisageables. Mais il s'agit d'abord d'une question politique, et le contexte politique actuel n'y est bien sûr pas favorable. Différents accords par produit ont fonctionné après la seconde guerre mondiale; c'est notamment le cas de « l'accord blé » mis en place et piloté par les USA, jusqu'à ce que cet accord ne serve plus leurs intérêts, suite aux changements des conditions économiques et géopolitiques.

La désorganisation des marchés s'est amplifiée avec la libéralisation appliquée dès les années 80 dans les pays soumis aux plans d'ajustement structurel imposés par le FMI et la BM : réduction des droits de douanes, suppression progressive des outils nationaux de gestion par produit, incitation à produire davantage pour l'exportation ... L'accord de 94 et l'OMC amplifient bien sûr cette déréglementation.

L'exemple du coton de l'Ouest africain est emblématique de cette évolution et de ses conséquences.

L'histoire de la crise du coton malien
par Kako NUBUKPO,
chercheur au CIRAD- Bamako

« Le coton au Mali concentre tous les problèmes nés de la libéralisation : un accord signé en 2004 par la CMDT, les producteurs et les syndicats après consultation de la base a mis en place un nouveau mécanisme. Il prévoyait un passage du prix de 210 F CFA à une fourchette de 160 à 175. Le prix annoncé en 2005 est en fait de 160. Mais .../...

.../...comme il n'y a pas de mise de fonds obligatoire pour financer ce mécanisme, le prix payé aux producteurs peut même passer en-dessous de 160.

C'est la fin d'un système basé sur les garanties accordées aux producteurs de coton, avec de graves conséquences pour eux et pour le pays : une baisse du revenu des producteurs estimée à 30 milliards F CFA et une économie budgétaire de 39 milliards, mais la baisse du PIB est estimée entre 2 et 4%, soit 150 milliards !!! C'est un véritable effet boule de neige à l'envers !

D'après la théorie économique classique, supprimer un monopole public serait bénéfique mais, la réalité est le plus souvent bien différente. Par exemple, la CMDT dispose d'un monopole public sur la zone : financement des écoles, appui au développement agricole et rural ...et cette fonction ne sera pas remplacée en cas de privatisation. En fait la Banque Mondiale impose un paquet global: puisque vous ne privatisez pas (même si le chantier de la privatisation de la CMDT devrait revenir en 2007, après les élections...) on vous impose de baisser les prix. Face à ça le discours des producteurs de coton africains, sûrs de disposer d'un avantage comparatif est peut-être erroné.

Pourquoi les producteurs qui avaient fait grève en 2001 ont-ils accepté l'accord en 2005 ? Pour plusieurs raisons, notamment par solidarité avec leur gouvernement qui faute de cet accord aurait été privé d'un crédit d'ajustement structurel de 25 milliards accordé par la Banque Mondiale. Bel exemple de pression des institutions internationales. De plus, le fait que le prix aux producteurs soit désormais déconnecté des résultats et de la « mal gouvernance » de la CMDT leur est apparu avantageux. Ils ont également cru gagner grâce au mécanisme qui prévoyait une baisse de 6% du coût des intrants, en fait remplacée par une hausse (à cause de celle du pétrole). Surtout, ils pensent que tout le problème vient des subventions US à l'exportation et qu'une fois celles-ci supprimées leur problème sera réglé. Ils sont victimes de désinformation, notamment de la part du directeur de la CMDT qui interdit aux chercheurs d'intervenir dans ce débat. Les producteurs sont en attente de ce

qui va se passer en juillet 2006 où ils connaîtront la réalité du prix d'achat de leur coton.

Après cet accord imposé par les institutions internationales, quels sont les enjeux de la régulation du marché du coton? La première question est : comment ne pas faire porter les conséquences de l'ajustement sur les plus faibles?

Certes, il y a l'impact des subventions américaines, mais pas seulement. Leur hypothétique suppression ne réglerait de toutes façons pas tout : elle ne modifierait en rien la répartition très injuste de la valeur ajoutée. Notamment où sont passées les recettes accumulées par la CMDT et l'Etat avant le changement de système ?

OMC et "objectifs du millénaire" ne sont pas conciliables

Comment concilier les objectifs du millénaire pour le développement et l'agenda de l'OMC décidé à Doha, c'est-à-dire permettre la coexistence entre les agricultures familiales du Sud et les agricultures capitalistes du nord. En effet, la Banque mondiale prétend que 20% des producteurs ne servent à rien et qu'il faut connecter tous les producteurs au marché mondial. Ceci amplifierait encore la spécialisation primaire dans l'agriculture d'exportation des pays du Sud après 45 ans d'indépendance.

Comment faire pour les producteurs vendant sur les marchés où ils sont «preneurs de prix », c'est-à-dire obligés de vendre à un prix, instable et non rémunérateur, qui leur est imposé par les « faiseurs de prix » ? De plus, le système mis en place maintient un double monopsonne pour le coton malien, entre la CMDT et DAGRIS (société française, ex-CFDT, entreprise de coopération cotonnière de l'Etat français récemment privatisée), ce qui supprime toute incitation à transformer les produits locaux et à sortir de la dépendance.

Suite à ce changement de système, les agriculteurs familiaux producteurs de coton avec des systèmes diversifiés (le coton occupe en moyenne 50% de la surface cultivée), risquent de passer à la monoproduction avec de graves conséquences sociales et environnementales.

Pourquoi et comment réguler les marchés agricoles ?

Une grande instabilité caractérise les marchés agricoles. Pour les libéraux, c'est à cause des aléas climatiques et il suffit donc d'élargir les marchés pour stabiliser, puisqu'il n'y a pas de crise climatique simultanée partout sur le globe. Pour les « régulationnistes », l'instabilité est d'abord due au comportement des acteurs avec en particulier une grande rigidité (on dit « inélasticité ») de la demande face à de brutales variations de l'offre. En outre, le rôle des firmes commerciales ou industrielles dominantes face à de petits producteurs en très grand nombre rajoute beaucoup de volatilité des prix.

Ce marché très instable et la grande difficulté de l'accès aux moyens de production pour les paysannes (à la terre, aux capitaux, au savoir, aux intrants...) suscite une grande résistance. Qui introduit un facteur d'instabilité supplémentaire. En effet, la résistance peut être positive face aux trusts, mais aussi négative quand elle conduit à produire à des prix inférieurs au coût, puisque l'offre continue à être importante malgré des prix très bas. Cependant, l'appel des libéraux à « écouter les signaux du marché » n'a pas de sens pour des producteurs qui n'ont pas de revenu assuré.

Pour réguler le marché, il faut tout d'abord maîtriser l'offre, par exemple comme l'a fait l'Egypte qui a fait baisser sa production de coton de 20%. Cette maîtrise de l'offre est difficile car une baisse des prix conduit d'abord à augmenter la production par hausse des surfaces. La maîtrise de l'offre entraîne également de forts coûts de transaction (temps de négociation ...) et actuellement il n'y a pas d'action collective dans ce sens.

L'UEMOA plus monétariste que la Banque Centrale Européenne

La question est en fait beaucoup plus politique que technique. Elle est globale et porte sur l'articulation des politiques agricoles au sein de l'ensemble des politiques économiques. Par exemple, actuellement les Etats de l'ouest africain se plaignent de ne pas disposer d'autofinancement pour leurs investissements,